

# COLLOQUE DROIT DE LA SANTÉ

vendredi 29 novembre 2024

à l'Hôtel de Maliverny de 9h00 à 17h00



**BARREAU**  
Aix-en-Provence

## SENIORS ENJEUX ET PERSPECTIVES

### INTERVENANTS :

- **M. Alexandre LUNEL**,  
*Professeur des universités, Historien du droit,  
Codirecteur du Centre de recherches  
juridiques de Paris 8*
- **M. François VIALLA**,  
*Professeur en droit privé, spécialisé en droit  
médical et de la santé, en droit de la  
bioéthique et en éthique biomédicale*
- **M. Jean-Marc LA PIANA**,  
*Médecin généraliste et directeur de  
l'établissement de soins palliatifs "La Maison"  
à Gardanne*
- **Mme Dominique VIRIOT BARRIAL**,  
*Avocat général en service extraordinaire à la  
Cour de Cassation*
- **M. Hubert BLAIN**,  
*Géiatre et Chef de pôle de gérontologie du  
CHU Montpellier*
- **Mme Claire ETCHEGARAY**,  
*Maîtresse de conférences en philosophie  
Université de Nanterre*
- **M. Bruno DECREUZE**,  
*Doyen de la Faculté des sciences  
économiques et de gestion d'Aix-Marseille  
Université (AMU).*
- **Me Matthieu LEHMAN**,  
*Avocat au barreau d'Aix-en-Provence*
- **Me Eric MOUTET**,  
*Avocat au barreau d'Aix-en-Provence*

FORMATION VALIDÉE 7H00

Tarif normal : 90€

Tarif jeune barreau : 50€



## PROGRAMME DÉTAILLÉ

### MATIN

08 H 45

ACCUEIL CAFÉ DES PARTICIPANTS

09 H 00

OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Ouverture du colloque par  
Madame la Bâtonnière M. MAHY-MA-SOMGA.

09 H 15 – 09 H 45

**Mme C. ETCHEGARAY,**  
*Maîtresse de conférences en  
philosophie Universités de  
Nanterre et AMU*

Philosophie & vieillesse

09 H 45 – 10 H 15

**M. H. BLAIN,**  
*Gériatre et chef de pôle de  
gériatrie du CHU Montpellier*

Les mesures de protection

10 H 15 > 10 H 30

PAUSE

10 H 30 – 11 H 00

**Me M. LEHMAN,**  
*Avocat au Barreau  
d'Aix-en-Provence*

**Me E. MOUTET,**  
*Avocat au Barreau  
d'Aix-en-Provence*

Impact de l'âge sur la réparation du préjudice corporel

11 H 00 – 11 H 30

**Mme D. VIRIOT-BARRIAL,**  
*Avocat général en service  
extraordinaire à la Cour de  
cassation*

Vieillesse et droit pénal : vers l'émergence d'un statut  
juridique spécifique de la personne âgée dans la matière pénale

11 H 30  
ÉCHANGES AVEC LA SALLE

PAUSE DÉJEUNER

## ⋮ APRÈS-MIDI ⋮

14 H 30 – 15 H 00

**M. A. LUNEL,**  
*Professeur des Universités,  
Historien du droit,  
Co-directeur du Centre de  
recherches juridiques de Paris 8*

Observations sur l'histoire de la vieillesse

15 H 30 – 16 H 00

**M. F. VIALLA,**  
*Professeur à l'université de  
Montpellier*

**M. J.-M. LA PIANA,**  
*Médecin généraliste,  
Directeur de l'établissement de  
soins palliatifs « La Maison » à  
Gardanne*

La loi sur la fin de vie et l'aide à mourir

16 H 00 – 16 H 30

**M. B. DECREUZE,**  
*Doyen de la Faculté des sciences  
économiques et de gestion  
d'Aix-Marseille Université*

Analyse économique du vieillissement

16 H 30  
ÉCHANGES AVEC LA SALLE

## ∴ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ∴

	TARIF* pour 7 h de formation continue validées	CREDIT D'IMPÔT**	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ	90 €	81,55 €	Moins de 10 €
JEUNE BARREAU (moins de 2 ans d'exercice)	50 €	81,55 €	0 €

\* FORMATION HORS-ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H

\*\* Tarif heure de SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2024 : 11,65 €

Possibilité de prise en charge au FIFPL individuel.

Plus d'informations sur le crédit d'impôt [ICI](#)

## ∴ FAITES FINANCER VOTRE FORMATION ! ∴

La formation pourra être prise en charge par les organismes collecteurs de fonds au titre de la formation continue selon les conditions de ces organismes. FIF-PL : [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr), OPCO : [www.opcoep.fr](http://www.opcoep.fr)

Il vous appartient d'en faire la demande **avant le début de la formation**.

Référence pour dossier de prise en charge : EDA Sud-Est CFBSE

Enregistré sous le numéro 93 13 P 0048 13. *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*

## ∴ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ∴

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat [ICI](#)

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

*Tuto de téléchargement* [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : [inscriptionfc@edase.fr](mailto:inscriptionfc@edase.fr)

## BULLETIN D'INSCRIPTION

∴ JOURNÉE ∴

### 9<sup>ÈME</sup> RENCONTRES DU DROIT DE LA SANTÉ : SÉNIORS, ENJEUX ET PERSPECTIVES Vendredi 29 novembre 2024

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :  
61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Département de naissance : .....

Avocat au Barreau de : .....

Date de prestation de serment : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

E-mail : .....

Téléphone : .....

#### ∴ Champ(s) de compétence à renseigner ∴

Droit de la famille, des personnes  
et de leur patrimoine

Droit du dommage corporel

Droit des assurances

Droit immobilier

Droit rural

Droit du travail

Droit de la sécurité sociale et  
de la protection sociale

Droit pénal

Déontologie

Vie professionnelle

Droit commercial, des affaires  
et de la concurrence

Droit des sociétés

Droit des associations et des fondations

Droit bancaire et boursier

Droit du crédit et de la consommation

Droit de la fiducie

Droit des garanties, des suretés  
et des mesures d'exécution

Droit fiscal et douanier

Droit des transports

Droit public

Droit de l'international et de l'UE

Droit des étrangers et de la nationalité

Droit de la santé

Droit de l'environnement

Droit des nouvelles technologies,  
l'informatique et de la communication

Droit de la propriété intellectuelle

Procédure civile

MARD / Médiation

Droit de l'arbitrage

Droit du sport

#### ∴ TARIFS ∴

**POUR UN ATELIER · 7 HEURES**

**TARIF NORMAL · 90 €**

**TARIF JEUNE BARREAU (- 2 ANS D'EXERCICE) · 50 €**

#### ∴ MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ∴

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation ([a.bocoviz@edase.fr](mailto:a.bocoviz@edase.fr)).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

**Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation**

**Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué**

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

**POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE**

Tél. : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : [inscriptionfc@edase.fr](mailto:inscriptionfc@edase.fr)





61, boulevard de la Blancarde  
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

[www.edase.fr](http://www.edase.fr)